

Plan de cours

COURS : **LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE**

PROGRAMME : Tous les programmes



DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : Théorie : 3 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 4

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU  POSTE  COURRIEL
CÉLINE PHILIPPE C-185 celine.philippe@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi		10h à 12h			
Après-midi	14h à 15h			15h à 16h	
Autre					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU  POSTE  COURRIEL
France Mongeau C-185 2633 dep.litterature@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Communication orale et écrite**, 601-CED-EM ou 601-CEJ-EM.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Apprécier quatre œuvres complètes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés, dont une œuvre de poésie. Rendre compte de sa compréhension dans une dissertation critique.

Objectifs

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.
3. Déterminer un point de vue critique.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une dissertation critique de 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

Définition départementale de la dissertation critique

La dissertation critique consiste à porter un jugement sur un énoncé dont l'objet est un ou deux textes littéraires. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

Ferron, Jacques, *L'amélanancier*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2018 [1970].

Hémon, Louis, *Maria Chapdelaine : récit du Canada français*, Montréal, LUX, coll. « Orphée », 2004 [1914].

Kanapé Fontaine, Natasha, *Bleuets et abricots*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2016.

Tremblay, Michel, *Encore une fois, si vous permettez*, Montréal, Leméac, coll. « théâtre », 1998.

Cahier Coop (avec lectures obligatoires et lectures facultatives), disponible à la Coop de l'ÉNA : cahier #5636

Les étudiant.e.s doivent se procurer un cahier de notes (avec feuilles lignées), des stylos à encre noire et/ou bleue, un crayon à mine, un surligneur, des signets auto-collants (de type « post-it »), un ruban auto-correcteur. Les étudiant.e.s doivent aussi posséder un dictionnaire, une grammaire et avoir accès à un ordinateur avec le logiciel Teams afin d'assister aux cours magistraux.

MÉDIAGRAPHIE

Centre collégial de développement de matériel didactique : <https://www.ccdmd.qc.ca/fr/>

Centre d'étude en français de l'École nationale d'aérotechnique : <https://www.cegepmontpetit.ca/cegep/le-francais-s-affiche/amelioration>.

Office québécois de la langue française (Banque de dépannage linguistique) : <http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/>.

Site de valorisation et d'amélioration de la langue *Le français s'affiche !*

<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

Autres ouvrages (bibliographie partielle du cours) :

Aquin, Hubert, « La fatigue culturelle du Canada français », dans Jean-Christian Pleau, *La Révolution québécoise : Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*, Montréal, Fides, coll. « Nouvelles études québécoises », 2002, p. 197-233.

Beaudet, Marie-Andrée, « Le procédé de la citation dans *Menaud, maître-draveur* », dans *Histoire de Menaud*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Histoire littéraire du Québec et du Canada français », 1987 [aussi publié sous le titre *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, no. 13, hiver-printemps 1987], p. 59-64.

Biron, Michel, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, avec la collaboration de Martine-Emmanuelle Lapointe, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact », 2010 [2007], 684 p.

Boivin, Aurélien, *Pour une lecture du roman québécois. De Maria Chapdelaine à Volkswagen blues*, Québec, Nuit blanche, 1996, 366 p.

Cambron, Micheline, *Une société, un récit. Discours culturel au Québec (1967-1976)*, Montréal, Nota bene, coll. « Alias », 2017 [éd. originale : Éditions de l'Hexagone, 1989], 213 p.

Cardinal, Jacques, *La Paix des Braves : une lecture politique des Anciens Canadiens de Philippe Aubert de Gaspé*, Montréal, XYZ, coll. « Documents », 2005, 207 p.

_____, *Filiations : folie, masque et rédemption dans l'œuvre de Michel Tremblay*, Montréal, Lévesque éditeur, coll. « Réflexion », 2010, 212 p.

Dessons, Gérard, *Introduction à l'analyse du poème*, Paris, Armand Colin, coll. « Lettres sup », 2005 [éd. mise à jour], [1991], 158 p.

Dictionnaire des genres et notions littéraires [préface de François Nourissier; introduction de Pierre-Marc de Biasi], Paris, Encyclopaedia universalis/Albin Michel, coll. « Encyclopaedia universalis », 1997, 918 p.

Dion, Robert et Andrée Mercier (dir.), *Que devient la littérature québécoise? Formes et enjeux des pratiques narratives depuis 1990* [ouvrage collectif du colloque international *Que devient la littérature québécoise? Formes et enjeux des pratiques narratives depuis 1990*. Université Paris IV Sorbonne, 17-20 juin 2015], Montréal, Nota Bene, 2017, 428 p.

Dumont, Fernand, « Le père et l'héritage », *Interprétation*, vol. 3, no. 1-2, 1969, p. 11-23.

_____, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, coll. « Compact », 1996 [1993], 393 p.

Ferron, Jacques et Pierre L'Hérault, *Par la porte d'en arrière. Entretiens* [prép. avec la collab. de Patrick Poirier et Marcel Olscamp], Outremont, Lanctôt éditeur, 1997, 319 p.

Gagné, Gilles (dir.), *Le Canada français, son temps, sa nature, son héritage*, Montréal, Éditions Nota bene, 2006, 324 p.

Godin, Jean Cléo et Dominique Lafon, *Dramaturgies québécoises des années quatre-vingt : Michel Marc Bouchard, Normand Chaurette, René-Daniel Dubois, Marie Laberge*, Montréal, Leméac, coll. « Théâtre/essai », 1999, 263 p.

Jouve, Vincent, *Poétique du roman* [5^e édition], Paris, Armand Colin, 2020, 288 p.

Lafon, Dominique (dir.), *Le Théâtre québécois 1975-1995*, Montréal, Fides, coll. « Archives des lettres canadiennes », tome X, 2001, 523 p.

Laniel, Jean-François et Joseph Yvon Thériault, *Retour sur les États généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Politeia », 2016, 410 p.

Lemire, Maurice, *Le mouvement régionaliste dans la littérature québécoise (1902-1940)*, Québec, Nota bene, 2007, 303 p.

Marcel, Jean, *Jacques Ferron malgré lui* [rééd. revue et augm.], Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013 [1970], 230 p.

Paquette, Jean-Marcel, « Écriture et histoire : essai d'interprétation du corpus littéraire québécois », *Études françaises*, vol. 10, no. 4, 1974, p. 343-357.

Proulx, Bernard, *Le roman du territoire*, Montréal, Université du Québec à Montréal, coll. « Les Cahiers du Département d'études littéraires, no 8 », 1987, 327 p.

Ubersfeld, Anne, *Lire le théâtre*, Paris, Messidor/Éditions sociales, coll. « Essentiel », 1982 [1978], 302 p.

_____, *Le dialogue de théâtre (Lire le théâtre III)*, Paris, Belin, coll. « Lettres Belin sup », 1996, 217 p.

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Ce cours présentera un survol de la littérature québécoise, de certaines de ses œuvres et de son histoire, à partir de ce qui constitue, selon plusieurs travaux, une dimension fondamentale et une spécificité de la littérature québécoise depuis ses origines : le rapport au passé. Nous verrons comment un rapport au passé (individuel, familial et/ou national) se manifeste dans des œuvres marquantes (romans, pièces de théâtre, nouvelles littéraires, poèmes, essais, revues) de différentes époques, que nous apprendrons à lire et à analyser. Tout en situant chaque œuvre au programme dans leur contexte (historique, culturel, esthétique), on pourra observer à quelles périodes historiques les textes renvoient et sur quel mode et étudier le type de regard qui y est jeté (un regard empreint de nostalgie, d'empathie, de condamnation, etc.). Cela permettra aussi de constater que certaines œuvres de la littérature québécoise s'inscrivent dans le prolongement d'autres textes qui les ont précédées, ou comment elles s'en font les interprètes.

Le cours sera présenté sous forme d'exposés magistraux (cours en périodes synchrones, selon l'horaire des cours prévus au calendrier). Les cours seront diffusés en visioconférence sur le logiciel Teams. Aucune séance ne sera enregistrée. Quelques séances seront consacrées à des ateliers de préparation aux évaluations. La participation des étudiant.e.s est attendue à chaque séance. Les étudiant.e.s devront aussi lire les œuvres prévues au programme (voir calendrier).

Si la situation épidémiologique le permet, les évaluations se dérouleront en présence (dates et locaux à confirmer).

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- *L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;*
- *L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;*
- *L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.*

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	MODE DE FONCTIONNEMENT (Présence-distance Synchronique- asynchrone) RESSOURCES ET Outils TECHNOLOGIQUES (LÉA-TEAMS-ZOOM-MOODLE-Lien URL-...) 	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
Semaine 1 : AUCUN COURS	s/o	s/o
Semaine 2 : Introduction – A) Présentation du plan de cours, des œuvres à étudier, des objectifs du cours et du déroulement des séances – B) Les écrits de la Nouvelle-France : survol historique de l'époque de la Nouvelle-France et de la constitution de ce corpus Quelques précisions méthodologiques (prise de notes et lecture efficace, etc.)	– A distance, synchrone, logiciel Teams	– se procurer le recueil de textes (cahier Coop) et les œuvres à l'étude à la Coop de l'ÉNA – lire les extraits des <i>Anciens Canadiens</i> et le poème « Le vieux soldat canadien » dans le Cahier Coop (lectures obligatoires pour la semaine prochaine) – commencer à lire <i>Maria Chapdelaine</i> (lecture obligatoire pour la semaine 4)

<p>Semaine 3 : Le XIXe siècle : la naissance d'une littérature nationale, la formation de la « référence » et le recours à la mémoire</p> <ul style="list-style-type: none"> – A) Survol historique de l'époque et de ses textes marquants. Le rapport au passé comme dimension fondamentale de la littérature québécoise – B) La mémoire de la Conquête et de ses effets : étude comparative de deux œuvres du XIXe siècle (partie 1) : analyse du Chapitre 14 des <i>Anciens Canadiens</i> et du poème « Le vieux soldat canadien » d'Octave Crémazie 	<ul style="list-style-type: none"> – A distance, synchrone, logiciel Teams 	<ul style="list-style-type: none"> – terminer la lecture de <i>Maria Chapdelaine</i> (lecture obligatoire pour les semaines 4 et 5)
<p>Semaine 4</p> <ul style="list-style-type: none"> – A) La mémoire de la Conquête et de ses effets : étude comparative de deux œuvres du XIXe siècle (partie 2) : fin de l'analyse comparative de l'extrait des <i>Anciens Canadiens</i> et du poème « Le vieux soldat canadien ». Présentation des critères d'évaluation du premier examen (examen commun) – B) Le mouvement régionaliste (le roman du terroir) : présentation et début de l'analyse de <i>Maria Chapdelaine</i> (partie 1) 	<ul style="list-style-type: none"> – A distance, synchrone, logiciel Teams 	<ul style="list-style-type: none"> – lire l'extrait de <i>Menaud, maître-draveur</i> dans le cahier Coop (lecture obligatoire pour la semaine prochaine); – commencer à étudier pour l'examen commun (EC) – commencer à lire <i>L'amélanchier</i> (lecture obligatoire pour les semaines 7 et 8)

<p>Semaine 5</p> <ul style="list-style-type: none"> – A) analyse de <i>Maria Chapdelaine</i> (partie 2) – B) « La voix du pays de Québec » dans la littérature québécoise : analyse comparative de <i>Maria Chapdelaine</i> et du Chapitre 1 de <i>Menaud, maître-draveur</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – A distance, synchrone, logiciel Teams 	<ul style="list-style-type: none"> – étudier pour l'examen commun (EC); – lire les courts textes « Notre littérature de colonie » et « Pour une littérature révolutionnaire » dans le cahier Coop (lectures obligatoires pour la semaine 6); – continuer à lire <i>L'amélanquier</i> (lecture obligatoire pour les semaines 7 et 8)
<p>Examen commun (le 2 octobre, de 9h-12h)</p>		
<p>Semaine 6 Les années 1960 : la Révolution tranquille et la fin du Canada français</p> <ul style="list-style-type: none"> – A) survol historique de la décennie et de sa littérature – B) la revue <i>Parti pris</i> et la difficile reconnaissance du passé canadien-français et de sa littérature dans un contexte révolutionnaire (brève étude de deux courts textes parus dans la revue) : Laurent Girouard, « notre littérature de colonie » et André Major, « pour une littérature révolutionnaire » (dans le cahier Coop) 	<ul style="list-style-type: none"> – A distance, synchrone, logiciel Teams 	<ul style="list-style-type: none"> – terminer la lecture de <i>L'amélanquier</i> (lecture obligatoire pour les semaines 7 et 8)
<p>Semaine 7</p> <ul style="list-style-type: none"> – A) remise des résultats de l'examen (commentaires et suggestions pour préparer la suite des évaluations). – B) analyse de <i>L'amélanquier</i> (partie 1) 	<ul style="list-style-type: none"> – A distance, synchrone, logiciel Teams 	<ul style="list-style-type: none"> – commencer la lecture de <i>Encore une fois, si vous permettez</i> (lecture obligatoire pour la semaine 9)
<p>Semaine 8</p> <ul style="list-style-type: none"> – A) analyse de <i>L'amélanquier</i> (partie 2) – B) fin de l'analyse de <i>L'amélanquier</i> et survol du « tournant » des années quatre-vingt 	<ul style="list-style-type: none"> – A distance, synchrone, logiciel Teams 	<ul style="list-style-type: none"> – terminer la lecture de <i>Encore une fois, si vous permettez</i> (lecture obligatoire pour la semaine 9)

<p>Semaine 9 Analyse de <i>Encore une fois, si vous permettez</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> – A distance, synchrone, logiciel Teams 	<ul style="list-style-type: none"> – lire les extraits d'<i>Atavismes</i> dans le cahier Coop (lecture obligatoire pour la semaine 10)
<p>Semaine 10</p> <ul style="list-style-type: none"> – A) atelier de préparation à la rédaction d'une dissertation critique (JR du 17 novembre) : discussion – B) analyse des deux extraits d'<i>Atavismes</i> (dans le cahier Coop) 	<ul style="list-style-type: none"> – A distance, synchrone, logiciel Teams 	<ul style="list-style-type: none"> – se préparer pour la rédaction de la dissertation critique (JR, 17 novembre) – commencer à lire <i>Bleuets et abricots</i> (lecture obligatoire pour la semaine 12)
<p>Rédaction d'une dissertation critique (JR 17 novembre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> – En présence 	
<p>Semaine 11 : AUCUN COURS</p>		<ul style="list-style-type: none"> – terminer la lecture de <i>Bleuets et abricots</i> (lecture obligatoire pour la semaine 12)
<p>Semaine 12</p> <ul style="list-style-type: none"> – A) analyse de <i>Bleuets et abricots</i> – B) analyse de <i>Bleuets et abricots</i> <p>Présentation des critères d'évaluation de l'examen final (EHR, semaine 14)</p>	<ul style="list-style-type: none"> – A distance, synchrone, logiciel Teams 	<ul style="list-style-type: none"> – commencer à étudier pour préparer l'examen final (EHR, semaine 14)
<p>Semaine 13</p> <ul style="list-style-type: none"> – A) remise des notes de la dissertation critique : commentaires et suggestions en vue de l'Épreuve uniforme de français (le mercredi 16 décembre) – B) récapitulatif du cours et atelier de préparation à l'examen final (EHR, semaine 14) 	<ul style="list-style-type: none"> – A distance, synchrone, logiciel Teams 	<ul style="list-style-type: none"> – étudier pour préparer l'examen final (EHR, semaine 14) ; – se préparer en vue de l'Épreuve uniforme de français (16 décembre)
<p>Semaine 14</p> <ul style="list-style-type: none"> – A) Examen final selon l'horaire régulier (EHR) – B) Aucune activité (bon congé!) 	<ul style="list-style-type: none"> – En présence 	

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Examen de mi-session (question à développement, réponses d'une longueur minimale de 450 mots : étude comparative de deux œuvres étudiées en classe)	Travail individuel, en présence. Détails à venir.	EC, le 2 octobre	30%
Dissertation critique (simulation de l'Épreuve uniforme de français <u>Évaluation terminale*</u>)	Travail individuel, en présence. Détails à venir.	JR, 17 novembre	40%
Examen final (questions à développement) <u>Évaluation terminale*</u>	Travail individuel, en présence. Détails à venir.	EHR. Semaine 14, séance A	30%

TOTAL : 100

*L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant «*au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours*».

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Examen de mi-session (objectifs 1, 2, 4 et 6)	À venir
Dissertation critique (tous les objectifs du cours)	À venir
Examen final (objectifs 1, 2, 4 et 6)	À venir

**Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'**article 5.6.1 à la page 15** de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction des études : http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA_2015-09-21.pdf.

(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'étude en français (CÉF), où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le *Centre d'étude en français* sont :

- le tutorat : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);

- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables.

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

- **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CÉF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par mio à "Service, CSA" ou par courriel à servicesaadaptes@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques